

L'UE et ses voisins orientaux - Discours du ministre adjoint Gloser à l'occasion de la 37^e Conférence des organes spécialisés aux affaires communautaires et européennes (COSAC) à Berlin

15.05.2007

- Seul le discours prononcé fait foi -

Mesdames et Messieurs,

la présidence allemande du Conseil est entrée dans la dernière ligne droite et, si nous nous concentrons sur le processus constitutionnel, nous n'en perdons pas pour autant de vue les autres priorités:

L'une d'entre elles est le développement d'un espace européen de sécurité et de stabilité. Il est évident que, pour l'UE, la stabilisation, la démocratisation et la modernisation durables de ses États voisins revêtent un intérêt vital. En l'occurrence, nous consacrons pour l'instant une attention particulière aux relations de l'UE avec ses voisins orientaux : en effet, l'UE a accompli beaucoup de choses en Europe orientale durant ces dernières années et il convient de poursuivre l'œuvre entreprise.

Cet accent « oriental » que nous avons décidé de donner à notre présidence se décline en trois axes :

1. Intensification de la politique européenne de voisinage
2. Approfondissement du partenariat stratégique de l'UE avec la Russie
3. Élaboration d'une stratégie vis-à-vis de l'Asie centrale.

Ces trois axes prioritaires d'une politique européenne vis-à-vis de nos voisins orientaux se complètent et permettent d'aborder de manière cohérente la question du renforcement des relations de l'UE avec l'ensemble de ces États. La politique européenne de voisinage apporte d'ores et déjà une contribution importante en matière de stabilité, de démocratie et de réformes. L'UE doit cependant faire montre d'une volonté créatrice politique plus grande encore et déployer sa faculté de transformation de façon plus efficace encore que par le passé. Faute d'exporter la stabilité, nous importerons à terme l'instabilité. Dès lors, le renforcement de la politique européenne de voisinage constitue une priorité essentielle de notre présidence.

Nous voudrions approfondir cette politique dans l'ensemble de l'est et du sud. Fondamentalement, il s'agit de rendre nos voisins méridionaux et orientaux progressivement compatibles avec l'UE, sur le plan tant politique qu'économique. Pour inciter nos voisins à poursuivre sur la voie des réformes en dépit des coûts parfois élevés qu'elles impliquent, il importe de leur offrir un meilleur accès au marché intérieur de l'UE. Dans cette optique, nous

voulons donc aider nos voisins à intégrer l'acquis de l'UE dans le plus grand nombre possible de domaines.

Un de nos projets phares est par conséquent le nouvel accord renforcé que nous entendons conclure avec l'Ukraine, en remplacement de l'accord de partenariat et de coopération existant. Les négociations y afférentes ont débuté le 5 mars. Ce nouvel accord posera les bases d'un rapprochement très poussé entre l'Ukraine et l'UE, qui dépasse le cadre de la coopération et tend dans une large mesure à l'intégration, dès lors qu'il porte tant sur une intégration économique progressive que sur une coopération politique approfondie.

Au cœur du nouvel accord réside un « *accord de libre-échange global et approfondi* », appelé à recouvrir tous les domaines d'échanges commerciaux et à viser par ailleurs à un rapprochement réglementaire progressif dans les domaines pertinents pour le commerce et les investissements. Les négociations sur l'instauration d'une zone de libre-échange pourront commencer dès que l'Ukraine aura adhéré à l'OMC.

L'offre substantielle avancée par l'UE à nos voisins orientaux et méridionaux prévoit la création de mécanismes de financement innovants, une coopération renforcée dans les domaines de l'énergie, de l'environnement et des transports et – dernier point, tout aussi important que les autres – le renforcement de la politique européenne de voisinage dans sa dimension humaine et son volet « société civile ».

La sécurité intérieure constitue également une priorité centrale de la politique européenne de voisinage (PEV) approfondie: aide renforcée en matière de développement des capacités, de surveillance des frontières et de lutte contre la criminalité organisée, assouplissement des procédures en matière de visas pour l'Ukraine et la Moldova moyennant la conclusion d'accords de réadmission sont autant de points essentiels.

Nous voudrions en outre approfondir la coopération en matière de migration avec nos partenaires de la PEV. Les migrations deviennent en effet un défi de plus en plus important pour l'Union européenne et ses voisins. L'UE entend dès lors contrôler aussi bien que possible le phénomène et éviter qu'il ne devienne un facteur de déstabilisation.

Enfin, nous voulons renforcer l'engagement de l'UE dans la région de la mer Noire et auprès de celle-ci, afin de promouvoir la coopération régionale et d'étendre dans tous les domaines les relations de la région avec l'UE. À la suite de l'adhésion à l'UE de la Roumanie et de la Bulgarie, l'Union touche à présent aux côtes de la mer Noire, ce qui renforce son intérêt immédiat à la modernisation et à la stabilité de la région. Tous les partenaires orientaux de la PEV – c'est-à-dire l'Ukraine, la Moldova et les États du Sud-Caucase – se situent dans la région de la mer Noire au sens large.

En renforçant la politique de l'UE vis-à-vis de la mer Noire, nous pouvons appuyer les mesures bilatérales prises par l'UE dans le cadre de la PEV via des mesures régionales. Concrètement, cela consiste à promouvoir une coopération pratique et tournée vers les résultats dans des domaines d'importance transfrontalière, comme par exemple l'énergie, l'environnement, les transports, les migrations et la lutte contre la criminalité organisée.

Outre l'avantage économique, une coopération régionale pragmatique, notamment dans des domaines qui ne sont pas politisés, peut contribuer au renforcement de la confiance entre les pays de la région et à l'instauration d'un meilleur climat politique en vue du règlement des « conflits gelés » dans la région.

La présidence allemande présentera au Conseil européen du mois de juin un rapport d'avancement tourné vers l'avenir, qui exposera la situation de la politique européenne de voisinage, ainsi que les perspectives de renforcement et de développement de celle-ci. Nous voulons ce faisant amener l'UE à prendre l'engagement politique clair d'intensifier durablement la politique européenne de voisinage et d'avancer une proposition détaillée et crédible. Inversement, il est clair que la PEV constitue une offre européenne de constitution d'un partenariat pour la modernisation. Nos partenaires de la PEV doivent donc eux aussi faire preuve d'ambition et s'engager sur la voie des réformes sur la base des plans d'action. À cet égard, l'UE apporte un soutien financier et technique considérable.

La deuxième priorité de notre action vis-à-vis de l'Est porte sur nos relations avec la Russie. L'UE et la Russie sont liées par un partenariat stratégique auquel il n'y a pas d'alternative pour l'une comme pour l'autre partie, quand bien même la coopération n'est pas toujours facile. À l'ère de la mondialisation, nos intérêts communs et nos dépendances réciproques sont infiniment plus grands que ce qui nous sépare.

Cela vaut par exemple pour le secteur de l'énergie : on oublie souvent à cet égard que la Russie dépend de la consommation de l'UE pour 80 % de ses exportations de gaz. La Russie a besoin de la coopération avec l'UE pour la modernisation aussi nécessaire qu'urgente de son économie.

Les grands défis mondiaux ne pourront somme toute eux aussi être réglés que par une action commune, qu'il s'agisse de la lutte contre le terrorisme international, de la non-prolifération des armes de destruction massive ou de l'action face au danger d'un changement climatique global. De même, une étroite collaboration entre l'UE et la Russie est indispensable sur les conflits internationaux – Kosovo, Iran ou Proche-Orient – si nous voulons aboutir.

Les frictions qui affectent actuellement les relations UE-Russie ne peuvent nous faire perdre de vue l'importance de ce partenariat stratégique et de son potentiel futur pour les deux parties. En tant que présidence allemande, nous voudrions donc profiter du sommet UE-Russie du 18 mai à Samara pour réaffirmer le partenariat stratégique et enregistrer des avancées concrètes à son propos.

L'ouverture de négociations à propos d'un nouvel accord à caractère stratégique constituerait un signal politique important de la volonté des deux parties d'œuvrer à l'approfondissement de leur partenariat, en dépit des frictions actuelles. C'est pourquoi nous nous efforçons, avec la Commission européenne, de trouver une solution à la question toujours pendante de l'interdiction des importations de produits agricoles polonais en Russie. Il est cependant improbable que nous y parvenions d'ici au sommet.

Nous sommes pourtant convaincus qu'il est de notre intérêt commun de fonder les relations entre l'UE et la Russie sur une nouvelle base et de formuler des perspectives communes nouvelles. C'est la raison pour laquelle le ministre fédéral Steinmeier se rend aujourd'hui à Moscou, dans le but de plaider pour un retour à la raison et la levée du blocage à propos de l'APC.

Une perspective commune pourrait par exemple naître du développement d'un partenariat énergétique entre l'UE et la Russie, sur la base de règles et de conditions fiables. Lors du sommet UE-Russie, nous souhaiterions discuter avec le gouvernement russe de la manière d'éviter à l'avenir les tensions dans le domaine des relations énergétiques et les interruptions

d'approvisionnement. La mise en place d'un mécanisme d'alerte précoce serait un important préalable en la matière.

La politique énergétique est étroitement liée à la politique climatique. Dès lors, les questions de changement et de sécurité climatiques sont également des thèmes qui devraient être traités lors du sommet. L'UE est prête à diminuer de 30 % ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2020, si les autres nations industrialisées prennent des engagements comparables. Convaincre la Russie de s'engager en ce sens serait un grand succès.

Néanmoins, le partenariat entre l'UE et la Russie va au-delà des questions énergétiques et économiques : l'éducation, la recherche et la culture recèlent un important potentiel encore largement inexploité en vue d'une intensification des relations UE-Russie.

L'UE a là une occasion particulière d'accompagner la transformation de la Russie dans l'esprit des valeurs européennes. Nous voudrions donc profiter du sommet pour mettre en œuvre une coopération approfondie dans ces domaines, via par exemple le renforcement des échanges universitaires et de la coopération entre chercheurs.

Le renforcement de la sécurité en Europe exige une coopération étroite et confiante entre l'UE et la Russie. Ces derniers temps, les conversations à ce propos n'ont pas toujours été faciles avec la Russie. C'est avec préoccupation que nous avons pris connaissance des déclarations russes relatives à un moratoire sur le traité FCE. Dans ce cas comme dans la discussion sur le bouclier de défense anti-missiles, nous devons tout faire pour éviter une nouvelle spirale de la méfiance. Seules la confiance mutuelle et la coopération pratique nous permettront d'établir durablement la sécurité en Europe.

C'est pourquoi nous continuerons d'essayer de convaincre la Russie d'appuyer une résolution de la question du statut du Kosovo sur la base des propositions Ahtisaari. Ce serait là une contribution décisive de la Russie à la sécurité européenne.

La collaboration constructive de la Russie constituera également un facteur déterminant de progrès dans le cas des « conflits gelés » en Moldova et dans le Sud-Caucase.

Un partenariat réel inclut le dialogue sur les questions controversées. C'est pourquoi nous évoquerons également à Samara l'évolution de la Russie sur le plan intérieur, évolution qui, ces derniers temps, a soulevé dans l'UE questions critiques et préoccupations. Cela vaut surtout pour la situation des médias et de la société civile. La grande fermeté dont ont fait preuve les autorités russes face aux manifestations à Moscou, à St Pétersbourg et à Nijni-Novgorod n'est qu'un exemple d'une évolution que nombre d'observateurs jugent globalement problématique.

De même, l'UE continuera d'insister sur l'importance pour la Russie d'entretenir avec ses voisins une relation profitable, qui devrait être marquée par un dialogue franc et une bonne collaboration, plutôt que par la pression. C'est dans cet esprit que nous avons œuvré à désamorcer les récentes tensions entre la Russie et notre partenaire estonien au sein de l'UE. Nous continuerons de mener ce dialogue pas toujours facile, notamment pour ce qui est des voisins baltes de la Russie.

Le développement d'un partenariat stratégique global entre l'UE et la Russie continuera d'exiger une bonne dose de patience et de réalisme de part et d'autre. Un réalisme qui entend de discerner ce qui est faisable et de s'efforcer d'avancer pas après pas. Cela n'ira pas

toujours sans mal. Pourtant, ni l'UE ni la Russie n'ont d'alternative réaliste à cette voie de la coopération entre partenaires.

La présidence allemande du Conseil accorde une attention particulière à la région d'Asie centrale. Zone de transition entre l'Europe et l'Asie au cœur du continent eurasiatique, l'Asie centrale revêt une importance stratégique. D'autres acteurs (en particulier la Russie, la Chine ou encore les États-Unis, le Japon, la Turquie) y sont politiquement actifs depuis pas mal de temps déjà. L'UE par contre n'est pas encore perçue comme un « acteur » de poids en Asie centrale, alors même qu'elle est le principal partenaire en termes d'investissement et d'échanges commerciaux et aussi le principal donateur dans la région.

Il ne s'agit pas pour nous de nous engager dans un nouveau « Grand Jeu », mais de renforcer la présence de l'État et la souveraineté des États d'Asie centrale. Car même si l'Asie centrale n'est pas une région directement limitrophe de l'UE, cette dernière a considérablement intérêt à mener une « politique de sécurité prévoyante » dans la région et à contribuer à faire de l'Asie centrale un espace de stabilité, de sécurité et de prospérité.

Le trafic de drogue, la criminalité organisée ou la transformation sociale et politique des États d'Asie centrale après l'effondrement de l'Union soviétique s'accompagnent de risques considérables pour la stabilité et la présence de l'État dans la région.

Si la thématique énergétique revêt également une grande importance pour l'UE sur le plan de la sécurité, elle doit cependant être inscrite dans le contexte global que je viens d'esquisser. L'objectif de l'UE est donc de promouvoir la stabilité et la prospérité dans la région sur la base des expériences européennes, en recourant, par le biais de la stratégie pour l'Asie centrale, à une approche fondée sur le partenariat, la transparence et le multilatéralisme.

Cela implique de mener avec tous les États de la région un dialogue sur pied d'égalité, qui prenne en considération leurs différences et leurs préoccupations. Cette approche fondée sur le dialogue comprend également d'approfondir la mise en réseau et la responsabilité à l'échelon multilatéral au bénéfice des États d'Asie centrale, en mettant particulièrement l'accent sur l'OSCE.

La conférence des ministres des Affaires étrangères de la troïka de l'UE avec les cinq États d'Asie centrale, qui s'est tenue le 28.3.2007 à Astana, a montré que, ce faisant, nous tenions compte des préoccupations des États d'Asie centrale.

Ces États sont prêts à la coopération avec l'UE dans tous les domaines, c'est-à-dire aussi dans le domaine délicat des droits de l'homme et de la démocratisation, qui fait partie intégrante de la conception européenne de la stabilité.

En juin 2007, à la fin de notre présidence, le Conseil européen adoptera en conséquence des orientations politiques en matière de coopération entre l'UE et l'Asie centrale, sous la forme d'une stratégie pour la région.

Les possibilités ouvertes par une politique renforcée de l'UE à l'égard de ses voisins orientaux sont évidentes. L'UE a un intérêt primordial dans l'extension de l'espace européen de sécurité, de stabilité et de liberté. La politique de l'UE envers ses voisins orientaux et son offre de partenariat en faveur des réformes peut y apporter une contribution importante.